

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel

Quatrième session
13-15 novembre 2002
Bangkok

**PLANIFICATION ET EXÉCUTION DU PROGRAMME: EXÉCUTION DU
PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2002-2003**

(Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le secrétariat soumet au Comité pour examen un rapport sur l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2002-2003. Le présent document comprend un aperçu des activités entreprises jusqu'à présent et un exposé concernant l'impact de la coopération internationale et de la coordination interinstitutions sur les activités du sous-programme 6.

Le Comité est invité à faire des commentaires et des recommandations sur tout aspect du présent document et à donner des indications au secrétariat quant à la poursuite de son action de rationalisation et d'amélioration du programme de travail.

ABRÉVIATIONS

AGCS	Accord général sur le commerce des services
APETIT	Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BAsD	Banque asiatique de développement
BIMST-EC	Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande
BIsD	Banque islamique de développement
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CIG TRACECA	Commission intergouvernementale pour le couloir de transport Europe-Caucase-Asie
CM	Commission du Mékong
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit international
CTPD	coopération technique entre pays en développement
IRU	Union internationale des transports routiers
KMI	Institut maritime coréen
OCE	Organisation de coopération économique
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMI	Organisation maritime internationale
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun coparrainé des Nations Unies sur le virus d'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise
OSShD	Organisation pour la collaboration des chemins de fer
PATA	Association de tourisme du Pacifique-Asie
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SPECA	Programme spécial pour les économies d'Asie centrale
UIC	Union internationale des chemins de fer
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VIH/sida	virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction.....	1
I. EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2002-2003.....	2
A. Aperçu des activités.....	2
B. Coopération internationale et coordination interinstitutions	11
II. QUESTIONS À EXAMINER.....	14
Figure. Activité enregistrée sur le site du sous-programme 6: nombre de requêtes extérieures par mois (janvier 2001-juillet 2002), à l'exclusion de l'activité interne dans les bâtiments et le Centre de conférence des Nations Unies	2
Tableau. Activités entreprises conjointement par la CESAP et d'autres organismes	12

Introduction

1. Le programme de travail de la CESAP pour 2002-2003 a été approuvé par la Commission, à sa cinquante-septième session (avril 2001), puis par l'Assemblée générale, à sa cinquante-sixième session (décembre 2001) au titre du chapitre 17 du budget-programme des Nations Unies pour 2002-2003.
2. La Commission, à sa cinquante-huitième session (mai 2002), a entériné les révisions apportées au plan à moyen terme pour la période 2002-2005, compte tenu de la Déclaration du millénaire adoptée par l'Assemblée générale en septembre 2000 et de l'approbation de la Réunion intergouvernementale chargée d'examiner l'appareil de conférence de la Commission, y compris ses priorités thématiques et son appareil subsidiaire (Bangkok, mars 2002), visant à articuler le programme de la CESAP autour de trois grands thèmes: réduction de la pauvreté, gestion de la mondialisation et traitement des problèmes sociaux émergents. À cet égard, elle a fait sienne la stratégie d'ensemble consistant à atteindre les objectifs du programme répartis dans sept sous-programmes interdépendants et complémentaires correspondant aux domaines thématiques de la manière suivante: *réduction de la pauvreté*: sous-programme 1. Pauvreté et développement et sous-programme 2. Statistique; *gestion de la mondialisation*: sous-programme 3. Commerce et investissements, sous-programme 4. Transports et tourisme, sous-programme 5. Environnement et développement durable et sous-programme 6. Technologies de l'information, de la communication et de l'espace; *traitement des problèmes sociaux émergents*: sous-programme 7. Problèmes sociaux émergents. La Commission a adopté la résolution 58/1 (22 mai 2002) sur la restructuration de son appareil de conférence.
3. Afin de mettre en place la nouvelle structure programmatique décrite dans les révisions du plan à moyen terme, la Commission a approuvé la réorganisation du programme de travail pour 2002-2003 ainsi que les modifications de programme pour 2002. S'agissant du sous-programme 6, certains produits et services ont été reformulés ou supprimés afin de mettre davantage l'accent sur les aspects du développement des infrastructures des transports où le secrétariat dispose d'avantages comparatifs non négligeables.
4. Le présent document a été établi par le secrétariat afin de faciliter les discussions du Comité sur l'exécution et l'efficacité du programme de travail pour 2002-2003 au titre du sous-programme 6. Le document contient a) un aperçu de l'exécution du programme de travail et b) une partie consacrée à la coopération internationale et à la coordination interinstitutions. En outre le document d'information 3 contient les objectifs, les réalisations attendues et les indicateurs de performance, y compris l'état de l'exécution du programme de travail (portant sur la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2002). Le Comité voudra bien noter que l'ensemble du programme de travail fera l'objet d'une évaluation à la fin du présent exercice biennal.

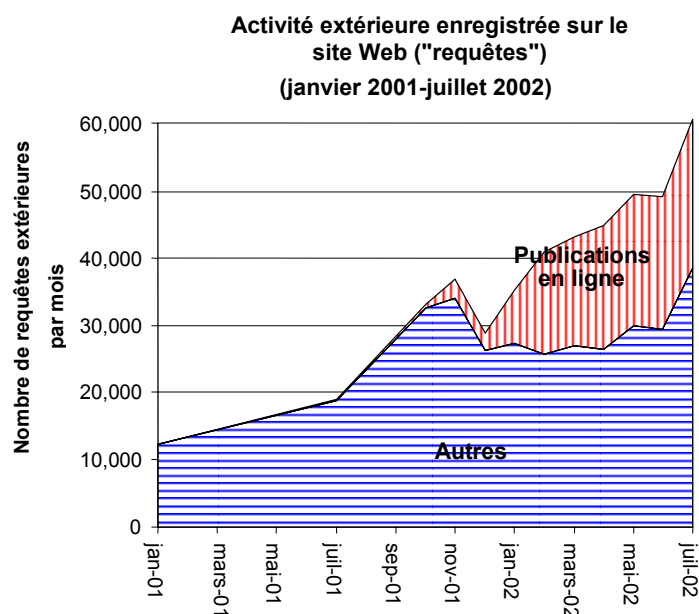
I. EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2002-2003

A. Aperçu des activités

5. La Déclaration de Séoul sur le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique, adoptée par la Conférence ministérielle sur les infrastructures (Séoul, novembre 2001), a fixé un mandat précis au secrétariat dans le Programme d'action régional pour la période 2002-2006. Ce mandat a été conçu dans l'optique d'un système de transport intégré susceptible de faciliter la circulation des personnes et des marchandises, dans la région et au-delà, sur les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique et par la voie maritime, compte tenu des aspects économiques, sociaux et environnementaux.

6. Au cours de la période considérée, plusieurs activités entreprises dans le cadre de ce sous-programme ont été mentionnées dans la presse nationale et régionale.

7. L'utilisation du site Web de la CESAP comme moyen de diffusion rapide et économique de l'information sur les activités relevant de ce sous-programme à un plus large public, a été grandement accrue. Le site a été restructuré pour faciliter la navigation et y ouvrir une section consacrée aux produits «vedettes». Le reformatage d'un grand nombre de publications et d'autres documents destinés à l'affichage sur le site a permis d'augmenter sensiblement le nombre des publications et autres documents techniques publiés par la Division. Le nombre des visiteurs ayant accédé à la page d'accueil témoigne d'un vif intérêt pour les activités concernées. Pour le seul mois de juillet 2002, la page du site consacrée au sous-programme a enregistré 60 526 requêtes. Le schéma ci-après résume cette activité.



Activité enregistrée sur le site du sous-programme 6: nombre de requêtes extérieures par mois (janvier 2001-juillet 2002), à l'exclusion de l'activité interne dans les bâtiments et le Centre de conférence des Nations Unies

8. Les activités relevant de ce sous-programme sont exécutées avec l'appui financier de gouvernements et d'organismes donateurs: Allemagne, Australie, Chine, France, Inde, Japon, Pays-Bas et République de Corée; PNUD, ONUSIDA, BIsD, BAsD, Association japonaise de coopération aux transports et Fondation nipponne.

9. Pour plus de clarté, les activités ont été regroupées en fonction des réalisations attendues du sous-programme, telles qu'elles figurent dans le document d'information 3.

Réalisation attendue: a) Amélioration de l'infrastructure des transports, de l'entretien et des transports intermodaux

10. Les activités liées au projet relatif au développement des infrastructures de transport terrestre en Asie (DITTA) ont continué de bénéficier d'un rang de priorité élevé comme le montrent les progrès accomplis dans la formulation et la formalisation des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, notamment l'application des résolutions 52/9 (24 avril 1996) sur les ponts terrestres en Asie et entre l'Asie et l'Europe et 48/11 (23 avril 1992) sur les modes de transport routier et ferroviaire sous l'angle des mesures de facilitation. La Commission, à sa cinquante-huitième session, a approuvé le Plan d'action pour la phase V (2002-2003) du projet DITTA conformément à la recommandation de la Conférence ministérielle sur les infrastructures.

11. Le nombre de pays par lesquels passe la Route d'Asie, représentant un réseau routier d'environ 130 000 kilomètres, est passé à 31, ce qui témoigne de l'impact que les activités cumulées du secrétariat ont eu sur ce projet. Un groupe d'experts réuni au cours de la période examinée, en mai 2002, a permis aux représentants de 30 pays membres de la Route d'Asie de mettre en commun et d'échanger des informations. Cette réunion a permis d'adopter des recommandations sur l'alignement et la numérotation de certains itinéraires et sur la classification future et les normes techniques du réseau. Les pays membres se sont par ailleurs déclarés prêts à coopérer à la formalisation du réseau par un accord intergouvernemental dont la rédaction doit commencer en novembre 2002: un groupe de travail composé de pays membres se réunira immédiatement après la présente session du Comité, pour discuter en détail de la question. À la suite de la réunion d'experts, le secrétariat a publié un projet de carte du réseau de la Route d'Asie (2002) afin d'y inclure les itinéraires convenus et l'a affiché sur le site Web de la CESAP (<http://www.unescap.org/tctd/ah/routemap.htm>).

12. Les travaux se sont poursuivis pour étoffer la base de données de la Route d'Asie créée pour la sous-région de l'ASEAN et censée couvrir l'ensemble du réseau, afin d'y inclure des informations concernant le terrain, l'état des revêtements et les tronçons à péage. Cette base de données a pour but d'aider les pays à améliorer leurs propres bases de données informatisées (ou à en créer) au niveau national, ce qui pourrait entre autres faciliter l'identification et la prioritarisation des itinéraires et tronçons routiers intégrés au réseau de la Route d'Asie et nécessitant des travaux de réfection ou de modernisation dont certains requerront l'assistance de donateurs.

13. La réalisation de l'étude mixte CESAP-PNUD-Secrétariat du Tumen sur l'identification du réseau routier prioritaire et des besoins d'investissement en Asie du Nord-Est pour l'aménagement du

/...

bassin du fleuve Tumen mérite d'être mentionnée à propos du développement de liaisons de transport terrestre efficaces dans cette sous-région. Les conclusions de l'étude seront examinées par une réunion directive d'experts qui se tiendra en principe en octobre 2002 à Oulan-Bator. On prévoit que cette réunion sera également l'occasion d'échanges d'informations grâce aux exposés qui seront faits par différents pays sur les politiques et plans concernant le développement du transport routier en Asie du Nord-Est.

14. Le site Web pertinent de la CESAP a permis d'accéder plus facilement à l'information relative à la Route d'Asie et au Chemin de fer transasiatique (<http://www.unescap.org/tctd/ah/index.htm> et <http://www.unescap.org/tctd/tar/index.htm>).

15. Des activités de fond ont été entreprises pour appuyer le projet d'élaboration d'un système intégré de transport maritime et d'installations portuaires dans la sous-région de l'Asie du Nord-Est, ce qui a stimulé la coopération régionale et la participation du secteur privé dans le développement infrastructurel dans la sous-région. Entre mai et juillet 2002, une équipe d'étude s'est rendue en Chine, en Fédération de Russie, au Japon et en République de Corée pour des consultations avec les services concernés au sein des ministères et d'autres organismes. Dans chaque pays, une réunion consultative d'une demi-journée consacrée à l'élaboration du projet était prévue afin d'en étudier les détails et d'aider les experts nationaux à rédiger les rapports de pays. Des consultations ont également eu lieu avec le Secrétariat du PNUD pour le Tumen et la BASD. Un examen portant sur l'évolution du transport maritime et des ports dans la sous-région est en cours d'élaboration sur la base des informations fournies dans les rapports de pays afin d'identifier les goulets d'étranglement dans les liaisons régionales avec les marchés mondiaux. Cet examen fera l'objet d'un atelier directif sous-régional prévu en octobre 2002 à Tianjin (Chine).

16. L'examen relatif à l'évolution des transports et des communications (2003) a commencé et le secrétariat a entrepris d'établir une base de données et un fichier statistique sur les transports en Asie et dans le Pacifique.

Réalisation attendue: b) Renforcement de la capacité d'améliorer l'efficacité des opérations de transport grâce à la réduction des obstacles matériels et non matériels aux transports; amélioration de la logistique des transports; sensibilisation accrue aux politiques concernant les technologies de l'information et de la communication et à leurs applications; capacité accrue à exécuter des programmes de formation concernant les transports; renforcement de la participation des principales parties concernées par les opérations de transport

17. L'opérationnalisation du Chemin de fer transasiatique s'est poursuivie sous la forme d'une série d'activités étroitement intégrées, notamment le projet de démonstration de trains-blocs à conteneurs le long du couloir nord, actuellement exécuté en collaboration étroite avec l'OSSHd et l'UIC¹. À cet égard, la réunion directive d'experts tenue à Bangkok en septembre 2001 a recommandé qu'un mémorandum d'accord relatif à la planification et à la réalisation de parcours de démonstration

¹ L'étude est affichée sur le site Web de la CESAP (<http://www.unescap.org/tctd/lt/containerdemproj.htm>).

de trains-blocs à conteneurs le long de ce couloir soit signé entre les pays et organisations participants afin de leur permettre d'adopter une approche commune. Le mémorandum d'accord a été signé lors de la Conférence ministérielle sur les infrastructures en novembre 2001. Les signataires actuels comprennent notamment le Bélarus, la Chine, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, la Mongolie, la Pologne, la République de Corée, la CESAP, l'OSShD et l'UIC et des initiatives ont été prises pour encourager la République populaire démocratique de Corée à devenir partie au Mémorandum d'accord. La planification de parcours de démonstration de trains-blocs à conteneurs a retenu l'attention et suscité l'intérêt d'un grand nombre de pays, d'organisations ainsi que de la presse, comme en témoignent la demande formulée par les chemins de fer de Hongrie et d'Ukraine d'être inclus dans le Mémorandum et l'intérêt manifesté par la République tchèque et la Finlande pour le projet.

18. La première session du Comité directeur prévue selon le Mémorandum a eu lieu à Vladivostok en juin 2002. La veille de la session, le ministre des transports de la Fédération de Russie a organisé une conférence internationale sur le développement du transport conteneurisé dans les communications euro-asiatiques. Des représentants de haut niveau des compagnies de chemins de fer participant au projet et des représentants d'un grand nombre d'opérateurs portuaires et de transitaires actifs dans le transport conteneurisé entre l'Asie et l'Europe étaient présents. Les participants ont rappelé l'intérêt que leurs gouvernements et leurs organisations respectives portaient à ce projet et se sont déclarés tout à fait en faveur des parcours de démonstration. Ils sont également convenus qu'il fallait inviter d'autres pays qui ne figuraient pas dans le Mémorandum d'accord à participer aux futures sessions du Comité directeur en tant qu'observateurs et que le secrétariat de la CESAP devait concentrer ses ressources sur les essais prévus sur les itinéraires énoncés dans le Mémorandum afin de garantir des résultats concrets. Surtout, cette session a constitué un progrès majeur dans l'exploitation de trains-blocs à conteneurs le long du couloir nord du Chemin de fer transasiatique traversant la péninsule coréenne, la Chine, la Mongolie, le Kazakhstan, la Fédération de Russie, le Bélarus et la Pologne.

19. Une étude sur la restructuration des chemins de fer vient d'être lancée afin de présenter des approches efficaces et des pratiques optimales applicables aux services de transport ferroviaire dans la région. À cet égard, certaines organisations de chemin de fer ont été priées de communiquer des informations sur les mesures qu'elles avaient prises pour démontrer la capacité des chemins de fer de concurrencer les autres modes de transport.

20. Reconnaissant qu'il existe des complémentarités potentielles et qu'il convient de rendre les liaisons de transport interrégionales plus efficaces, la CESAP et les autres commissions régionales ont décidé d'unir leurs efforts pour aider les pays membres à renforcer leurs capacités grâce à un projet visant à développer les liaisons interrégionales de transport terrestre et de transport terre-mer, qui a été approuvé par l'Assemblée générale en décembre 2001 et doté d'un budget de 1 250 000 dollars des États-Unis inscrit au Compte pour le développement de l'ONU (troisième tranche). La troisième réunion des directeurs de division responsables des transports dans les commissions régionales

/...

(Bangkok, mars 2002) s'est penchée sur divers problèmes d'exécution des projets et sur le choix de nouveaux domaines de collaboration entre les commissions. Un plan pour l'exécution de projets portant sur les liaisons de transport, entre les régions de la CESAP, de la CEE et de la CESAO, a été élaboré.

21. Les activités menées dans le domaine de la facilitation du transport international et du transport de transit, qui entrent également dans le cadre de la résolution 48/11, ont contribué à mieux faire comprendre aux pays membres les avantages potentiels de l'harmonisation des mesures de facilitation des transports. Un élément important de ce processus a été notamment la participation active de la CESAP au sein du groupe de travail pour le projet sur les transports et le franchissement des frontières dans le cadre du SPECA. En outre, l'atelier PNUD-CESAP sur le transport et le transit («Route de la soie – une formule d'intégration», Astana, juin 2002) a permis de mettre en évidence l'importance de la facilitation du transport international sur la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique, et notamment celle de la mise en valeur des régions que traverse la Route de la soie. De plus, afin d'examiner le développement du transport terrestre international dans la sous-région du bassin supérieur du Mékong et d'aider les pays membres à mettre en place un régime juridique approprié pour faciliter le transport international et le transport de transit, un séminaire sous-régional sur le transport de transit international dans le cadre du système de transit douanier TIR s'est tenu à Kunming (Chine) en septembre 2002. Un séminaire sous-régional sur le transport transfrontière sur la Route d'Asie est également prévu à Vientiane en novembre 2002.

22. Le secrétariat a poursuivi et renforcé ses activités de développement des capacités et des compétences pour faire progresser davantage le transport multimodal et créer des services de logistique aux niveaux national, sous-régional et régional. Ces activités ont notamment consisté dans la rédaction d'un manuel sur les principes fondamentaux de la formation et dans la validation du matériel lors d'un atelier de formation d'instructeurs organisé par le secrétariat en collaboration avec l'Association des transitaires de l'ASEAN. En outre, le secrétariat est en train de préparer du matériel de formation technique pouvant être fourni à distance. Les activités menées dans ce domaine ont permis aux responsables et aux chefs d'entreprises industrielles de mieux comprendre ce qu'étaient les services de transport multimodal et de logistique et d'encourager la collaboration dans le développement de ces deux domaines au niveau national.

23. Les pays de la sous-région de l'OCE recueilleront les avantages tangibles de l'exécution du projet financé par la BISD pour le développement des opérations de transport multimodal dans cette sous-région et actuellement réalisé en collaboration étroite avec la CNUCED et l'OCE. Le projet vise à aider les pays membres de cette organisation à identifier les obstacles matériels et non matériels au transport, à renforcer leurs capacités institutionnelles et à développer la facilitation.

24. Le séminaire régional sur la libéralisation des services de transport maritime aux termes de l'AGCS de l'OMC (Bangkok, février 2002) a été le premier forum de ce type où les pays de la région ont pu échanger des informations et des données d'expérience sur le processus de libéralisation. Le

séminaire, auquel ont participé des spécialistes-conseils de la CNUCED et de l'OMC, a permis de mieux faire comprendre l'architecture de l'OMC, son mode de fonctionnement et les conséquences de la poursuite de la libéralisation. Les participants ont reconnu qu'ils devaient recenser leurs avantages comparatifs et leurs faiblesses respectifs et favoriser la coopération et la mise en commun de l'information afin de faciliter leur participation active aux négociations sur l'AGCS de l'OMC dans le secteur maritime. On y a également recommandé la désignation d'un agent de liaison au niveau national pour les négociations sur les services de transport maritime afin de maintenir la coordination entre les pays de la région et leurs missions à Genève. Cette activité a été très utile à en juger par la demande de plusieurs délégations à la cinquante-huitième session de la Commission que de tels séminaires soient organisés afin de sensibiliser davantage les parties prenantes, et, en même temps, de contribuer au renforcement des capacités, notamment en matière de négociation, du personnel national et local et des institutions des pays membres de la CESAP. La diffusion de documents techniques sur les négociations de l'OMC relatives au commerce et aux services (transport maritime) a été rendue possible grâce à l'affichage des rapports de pays présentés à ce séminaire sur le site Web de la CESAP (<http://www.unescap.org/tctd/wtogats2002.htm>).

25. Le séminaire régional sur le développement commercial des ports régionaux en tant que centres logistiques (Bangkok, juillet 2002) a permis d'importants responsables des ports de la région de discuter des principales conclusions de l'étude effectuée par la CESAP sur les ports en tant que centres logistiques et d'échanger des informations et des idées sur le développement portuaire aujourd'hui. Les résultats du séminaire seront extrêmement utiles pour la finalisation des directives et recommandations d'action élaborées par la CESAP à l'attention des autorités portuaires et des entrepreneurs de transport maritime et de logistique dans la région.

26. D'autres initiatives ont été prises pour aider les décideurs et les planificateurs à faciliter l'intégration du transport par voie d'eau intérieure au système de transport intermodal, notamment, une étude sur ce sujet et les préparatifs d'un séminaire-voyage d'étude sur la sécurité de la navigation et le transport sur les voies d'eau internationales, prévu en octobre 2002 aux Pays-Bas, afin de promouvoir un échange de données d'expérience entre pays membres dans ce domaine important.

27. Au cours de la période examinée, une deuxième mission consultative a eu lieu pour aider le Gouvernement maldivien à mettre en œuvre son projet de libéralisation des services Internet, en collaboration avec le PNUD. Le processus de libéralisation se trouve actuellement au stade des formalités pour l'octroi de licences. Le succès du projet s'est caractérisé par un assez grand nombre d'offres sérieuses en dépit de la situation régnant sur le marché et de la décision des autorités maldiviennes de lancer un projet similaire pour la libéralisation des services de téléphone mobile en septembre 2002.

28. Le secrétariat a commencé la mise en œuvre d'un projet concernant les problèmes de transport de transit des pays en développement sans littoral et de transit et l'élaboration d'une plateforme régionale pour une réunion ministérielle des Nations Unies sur les problèmes de transport

de transit en 2003. Le projet a pour but d'évaluer les coûts et avantages économiques et sociaux du transport de transit pour les pays sans littoral et de transit et d'aider les décideurs à élaborer et à renforcer leurs politiques dans ce domaine.

Réalisation attendue: c) Renforcement des capacités des planificateurs du tourisme en matière de formulation et de planification de politiques et resserrement de la coopération entre les organismes et organisations du tourisme et les instituts d'enseignement et de formation

29. Le Plan d'action pour un développement touristique viable dans la région de l'Asie et du Pacifique a continué de jouer son rôle de cadre global de promotion touristique viable par le renforcement des capacités pour l'élaboration des politiques et le resserrement de la coopération régionale, s'agissant notamment de la mise en réseau des établissements d'enseignement et de formation touristiques.

30. Plusieurs séminaires ont été organisés au cours de la période examinée, notamment: des séminaires nationaux sur le développement touristique viable (Vientiane, mars 2002), le développement durable de l'écotourisme Bagan (Myanmar, juin 2002) et la gestion durable des ressources touristiques (Hanoi, septembre 2002).

31. En application de la Déclaration de Bali sur un tourisme sans obstacles pour les handicapés, adoptée par la Conférence Asie-Pacifique sur le tourisme pour les personnes handicapées tenue à Bali (Indonésie) en septembre 2000, le secrétariat a renforcé ses activités en faveur de la promotion d'un tourisme sans obstacles pour tous. À cet égard, une étude mettant en évidence les initiatives significatives et les meilleures pratiques de la région dans ce domaine est en cours de réalisation, en prévision d'un séminaire régional consacré à ce sujet qui devrait se tenir en juillet 2003 à Séoul. Un autre séminaire sur un tourisme sans obstacles dans la sous-région Bassin du Mékong est prévu en mars 2003 à Hanoi.

32. La CESAP a continué de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la coopération pour le développement du tourisme dans la sous-région Bassin du Mékong dans le cadre de son programme de travail et en tant que convocateur du Groupe de travail sur le secteur du tourisme dans la sous-région Bassin du Mékong. La treizième réunion du Groupe de travail (Yangon, avril 2002) a abouti à la formulation de plusieurs décisions qui faciliteront considérablement l'exécution de projets touristiques prioritaires dans la sous-région.

33. L'APETIT a continué de fonctionner avec efficacité pour renforcer la coopération entre les organisations et les instituts de formation touristiques nationaux en favorisant le dialogue et les interactions entre eux.

34. La septième session du Comité exécutif de l'APETIT (Hong Kong (Chine), mai 2002) a examiné les progrès accomplis par les agents de liaison internationaux et discuté d'autres questions importantes relatives au fonctionnement du réseau. La session a noté avec satisfaction une augmentation sensible du nombre des pays insulaires du Pacifique devenus membres et a accepté la

proposition de l'Inde d'établir une branche indienne de l'APETIT. On y a également discuté des préparatifs de la Conférence CESAP-APETIT sur l'éducation et la formation touristiques dans la région de l'Asie et du Pacifique qui doit avoir lieu à Sri Lanka en août 2003. En outre, on y a approuvé la candidature de 11 instituts et organisations des Samoa américaines, du Cambodge, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, du Japon, du Kirghizistan et des Îles Salomon, portant ainsi le nombre des membres de l'APETIT à 131 établissements dans 35 pays et zones. Le succès de l'APETIT dans la promotion de la coopération régionale s'est manifesté récemment dans la signature d'un mémorandum d'accord entre l'Université polytechnique de Hong Kong et l'Université Victoria d'Australie, établissant le cadre d'une coopération active dans les programmes d'enseignement et de formation touristiques.

35. Un séminaire de l'APETIT sur l'amélioration des services clients dans l'industrie du tourisme s'est tenu à Vientiane en août 2002. En outre, plusieurs activités de CTPD organisées par l'intermédiaire de l'APETIT ont permis d'augmenter le nombre de personnes qualifiées disponibles.

36. Le rôle fondamental joué par le tourisme dans la dépaupérisation et la création d'emplois, en particulier dans les pays en développement, a été mentionné dans la Déclaration de Séoul sur le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique, adoptée par la Conférence ministérielle sur les infrastructures en novembre 2001. À cet égard, le secrétariat est en train de réaliser un projet consacré à la dépaupérisation par le développement touristique viable en vue de renforcer les capacités de certains pays d'Asie à accroître la part du tourisme dans la lutte contre la pauvreté et à promouvoir la coopération régionale et sous-régionale dans le développement touristique viable et la valorisation des ressources humaines.

Réalisation attendue: d) Sensibilisation accrue aux problèmes d'environnement et de sécurité, aux répercussions sociales et aux autres effets des transports, du tourisme et des autres infrastructures; amélioration des capacités aux fins de la mise au point des politiques destinées à traiter de ces questions sur une base durable

37. Au cours d'un séminaire tenu à Bangkok en juin 2002, une série de plans d'action découlant du projet CESAP-Administration métropolitaine de Bangkok pour une approche globale et intégrée de l'élaboration des politiques de transport dans la zone de Rattanakosin dans la capitale thaïlandaise a été traduite d'anglais en thaï et soumise pour examen à plus de 140 parties prenantes. D'autres initiatives ont également été prises pour faire partager les enseignements et les données d'expérience issus de ce projet avec d'autres pays, notamment en organisant, sur demande, un séminaire/atelier de pays qui devrait se tenir en octobre 2002 à Manille. Des fonctionnaires de la municipalité de Bangkok seront présents en tant que spécialistes-conseils en raison de leur expérience directe de ce projet.

38. Le projet CESAP-PNUD-ONUSIDA-ACDI (Agence canadienne de développement international) sur la prévention du VIH/sida dans l'industrie maritime a incité les armateurs/entrepreneurs et les opérateurs portuaires à s'intéresser davantage aux politiques et programmes relatifs à cette épidémie. Le projet comporte deux volets. Le premier comprend l'élaboration d'un

programme interactif de formation sur ordinateur pour des étudiants apprentis marins et les étudiants en ingénierie, notamment d'un matériel de formation qui pourrait être inclus dans le programme d'enseignement des gens de mer à tous les niveaux. Le deuxième volet vise à élaborer, dans le cadre d'une approche participative avec les armateurs/entrepreneurs et les opérateurs portuaires, un programme de formation permanente (sur le lieu de travail) qui serait étendu aux navires et aux ports. Au cours de la période examinée, le secrétariat a organisé l'atelier II sur l'élaboration d'un programme d'enseignement – mobilisation de la profession maritime contre le VIH/sida (Bangkok, avril-mai 2002) et organisé des visites dans des pays qui emploient, forment et fournissent des gens de mer, afin d'obtenir leur réaction sur le programme et obtenir le point de vue et les idées de l'industrie maritime. Ces pays étaient notamment la Chine, l'Indonésie, les Philippines, Singapour et Hong Kong (Chine). Des efforts sont en cours pour promouvoir une large diffusion du programme de formation par l'intermédiaire des établissements d'enseignement des pays participants. Une réunion d'experts rassemblant des armateurs/entrepreneurs a été organisée à Bangkok en août 2002 et les préparatifs d'un atelier sur la formation d'instructeurs étaient bien avancés au moment de la rédaction du présent document.

39. Une série d'activités étroitement intégrées, notamment sous la forme d'ateliers nationaux sur la navigation, à Kunming (Chine), Bangkok et Vientiane en août 2002, ont permis de renforcer l'aide à la coopération régionale dans le domaine de la sécurité de la navigation sur les voies d'eau intérieures. Les ateliers ont permis de renforcer les capacités institutionnelles nationales dans la mise en place du système d'aide à la navigation recommandé par la CESAP-CM pour la sous-région Bassin du Mékong, adopté par des experts à Bangkok et Phnom Penh, en octobre 2001 et janvier 2002 respectivement. On notera ici que le Comité mixte pour la coordination de la navigation commerciale sur le Lancang-Mékong entre la Chine, la République démocratique populaire lao, le Myanmar et la Thaïlande, a approuvé l'utilisation du système recommandé d'aide à la navigation sur le Mékong supérieur.

40. Le cours régional CESAP-OMI sur l'application du code maritime international relatif aux marchandises dangereuses (Bangkok, avril 2002) a fourni des informations utiles pour le renforcement des capacités nationales, s'agissant d'adopter et de respecter les diverses conditions applicables au transport de marchandises dangereuses par mer.

41. La CESAP a continué de participer activement au Partenariat mondial pour la sécurité routière lancé par la Banque mondiale dans le cadre de son programme de développement des partenariats commerciaux. Reconnaissant le rôle de la CESAP en matière de sécurité routière dans la région de l'Asie et du Pacifique, la Banque mondiale et la BASD estiment que la Commission est un organisme central pour la sensibilisation au niveau régional, le transfert de savoir-faire et la coordination dans ce domaine. La CESAP a contribué activement à l'établissement de partenariats nationaux et l'organisation d'échanges d'experts régionaux dans le domaine de la sécurité, notamment en organisant la deuxième réunion du Comité directeur du Partenariat mondial pour la sécurité routière (Bangkok, juin 2002). La participation active de la CESAP au séminaire de l'Association

/...

internationale permanente des congrès de la route sur la gestion de la sécurité routière (AIPCR) (Bangkok, juin 2002) en même temps qu'Intertraffic 2002, a grandement contribué à ce processus. À l'occasion de cette réunion, des membres du Partenariat mondial pour la sécurité routière (Thaïlande) ont fait des exposés sur des projets de sécurité routière en Thaïlande.

42. Dans le cadre des activités liées à la base de données Asie-Pacifique sur les accidents de la route (APRAD) créée par la CESAP, le secrétariat a lancé le projet de création d'une base de données Asie-Pacifique sur les accidents de la route dans les pays du BIMST-EC et au Népal et d'une base de données nationale informatisée sur les accidents de la route en tant que projet pilote en Inde. Le projet vise à promouvoir une large utilisation de cette base de données dans les pays en question par les administrateurs et les décideurs chargés de la sécurité routière. Il vise également à renforcer l'expérience dans la création d'une base de données nationale compatible avec l'APRAD (projet pilote) en Inde et à promouvoir une large utilisation de la base de données indienne sur les accidents de la route, le réseautage des organismes et des personnes qui participent à la mise en place de ces deux bases de données et une évaluation de leurs avantages opérationnels. En outre, des services consultatifs seront fournis à la République démocratique populaire lao pour faciliter le processus de mise en œuvre.

43. À la suite du succès de l'atelier régional dans le cadre de l'Initiative mondiale sur les émissions du secteur des transports (GITE) sur les politiques d'inspection et d'entretien en Asie, organisé par le secrétariat de la CESAP, le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies et l'Institut japonais de recherche automobile (Bangkok, décembre 2001), le secrétariat a été invité à aider la BASD à organiser l'atelier final du projet régional sur la réduction des émissions de gaz par les véhicules (Manille, février 2002). À cet atelier, le secrétariat a fait un exposé sur les possibilités de la coopération régionale dans la réduction des émissions de gaz par les véhicules, en montrant comment les conventions internationales relatives à la pollution atmosphérique et aux normes automobiles offraient un cadre que les pays pouvaient utiliser pour élaborer leurs politiques nationales. L'atelier a rassemblé des experts des transports et de l'environnement de toute l'Asie.

44. Le secrétariat a publié *Policy Guidelines for Road Transport Pricing: A Practical Step-by-Step Approach* (Principes directeurs pour la tarification du transport routier: approche méthodique pratique) qui donne une vue d'ensemble des différents droits et taxes ou prélèvements indirects imposés aux usagers des réseaux routiers, y compris leurs effets sur la circulation, le degré de mobilité et le choix des modes de transport. On y met également en évidence les meilleures pratiques internationales dans ce domaine.

B. Coopération internationale et coordination interinstitutions

45. Le renforcement de la collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, les institutions financières, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et les entreprises privées s'occupant du développement des infrastructures de transport et de tourisme dans la région, ainsi que leur participation, ont complété les efforts de la CESAP et assuré une meilleure

/...

coordination dans l'exécution du programme. À cet égard, on s'est particulièrement soucié de renforcer la complémentarité et la synergie des actions entreprises en recensant les possibilités de coopération avec d'autres organisations, comme on peut le voir dans le tableau ci-après:

Activités entreprises conjointement par la CESAP et d'autres organismes

<i>Domaines de coopération</i>	<i>Organismes coopérants</i>
Développement du transport conteneurisé entre l'Asie et l'Europe par trains-blocs le long du couloir nord du Chemin de fer transasiatique	OSShD/UIC
Renforcement des capacités dans le développement des liaisons interrégionales de transport terrestre et le transport terre/mer	CEA, CEE, CEPALC, CESAO, CGI TRACECA
SPECA	CEE, OCE
Projet mixte CESAP-Secrétariat du PNUD pour le Tumen pour l'identification du réseau routier prioritaire et des besoins d'investissement en Asie du Nord-Est pour la mise en valeur du bassin du fleuve Tumen	Secrétariat du PNUD pour le Tumen
Développement des opérations de transport multimodal dans la sous-région de l'OCE	CNUCED, BAsD, OCE
Accord-cadre de l'ASEAN sur le transport multimodal	ASEAN
Participation du secteur privé au développement infrastructurel	CEE, CNUDCI, ONUDI
Facilitation du transport transfrontière	CEE, CNUCED, PNUD, Banque mondiale, BAsD, IRU
Libéralisation des services de transport maritime dans le cadre de l'AGCS de l'OMC	CNUCED, OMC
Libéralisation des services Internet aux Maldives	PNUD
Harmonisation de l'aide à la navigation sur le Mékong	CM
VIH/sida et l'industrie des transports	PNUD-ONUSIDA
Mise à jour du modèle de planification des politiques maritimes	Institut maritime coréen
Perspectives du développement du transport maritime et des ports en Asie du Sud	Institut maritime coréen
Recherche sur le développement du transport multimodal et du réseau logistique dans la zone du bassin du fleuve Tumen	PNUD, Secrétariat du PNUD pour le Tumen, Institut maritime coréen
Coopération et réseautage dans la planification, la formation et l'utilisation de la main-d'œuvre maritime	OIT, OMI
Tourisme dans la sous-région Bassin du Mékong	PNUE, UNESCO, OMT, BAsD, PATA
APETIT	PNUE, UNESCO, BAsD, OMT, PATA
Dépaupérisation par le développement touristique viable	PNUE, UNESCO, BAsD, OMT, PATA

46. En ce qui concerne le projet de développement du transport conteneurisé entre l'Asie et l'Europe par trains-blocs le long du couloir nord du Chemin de fer transasiatique, le secrétariat coopère activement avec d'autres entités participant au développement du transport ferroviaire entre l'Asie et l'Europe comme le Conseil de coordination du transport transibérien et l'Institut de recherche économique pour l'Asie du Nord-Est.

47. Le secrétariat a continué d'apporter un soutien concret en réponse à des demandes de groupes sous-régionaux tels que l'ASEAN, le BIMST-EC, l'OCE et le SPECA.

48. Un mémorandum d'accord entre la CESAP et l'Institut coréen des transports a été signé en septembre 2002. Il est important de signaler que conformément aux différents mémorandums d'accord, une collaboration étroite a été maintenue avec l'Institut asiatique pour le développement des transports, le Centre pour le dialogue des politiques, l'Institut maritime coréen, l'Institut coréen pour la recherche ferroviaire, la Fédération routière internationale, l'OSShD et l'UIC par la réalisation en commun de toute une série d'activités.

49. Les activités exécutées dans le cadre du Plan d'action pour un développement touristique viable en Asie et dans le Pacifique (1999-2005) ont bénéficié de la précieuse collaboration de l'Organisation mondiale du tourisme, de la PATA et de la BASD et d'autres organisations actives dans le développement touristique régional.

50. La participation d'autres entités aux activités de la CESAP ainsi que celle de fonctionnaires de la CESAP dans les activités d'autres entités sont devenues plus fréquentes. Le secrétariat a participé aux activités suivantes en détachant des spécialistes-conseils ou en contribuant sous diverses formes: a) Réunion d'experts portuaires du Groupe de travail pour le transport et la coopération économique Asie-Pacifique; b) Atelier final de la BASD sur le projet régional d'assistance technique pour la réduction des émissions de gaz par les véhicules; c) Conférence des ministres africains des transports et des communications et deuxième Colloque africain des transports (CEA); d) Forum pour la mise en œuvre de partenariats secteur public-secteur privé dans les pays d'Europe centrale et orientale et la Communauté des États indépendants: enjeux et atouts (CEE); e) Renforcement de la connectivité dans les transports à la troisième Conférence internationale sur la coopération économique régionale entre le Bangladesh, la Chine, l'Inde et le Myanmar (Comité de la planification du développement); f) Troisième cours de politique commerciale OMC-CESAP sur l'OMC et le système commercial multilatéral pour les économies en développement; g) Conférence ASEAN sur les ports et le transport maritime (2002); h) Conférence sur l'économie portuaire; i) Conférence 2002 du Centre Est-Ouest/Institut coréen pour les transports sur la création d'un marché intégré des transports pour la Chine, le Japon et la Corée: élimination des obstacles; j) Intertraffic 2002: Séminaire sur la sécurité routière (AIPCR); k) Ports et transport maritime aux Philippines (2002);

- l) Cours sur l'économie environnementale intitulé «Prise en compte des préoccupations environnementales dans la prise de décisions économiques», dispensé sur l'Internet;
- m) Conférence sur la flotte SAFE;
- n) Conférence sur les opérations de terminaux et exposition Asie 2002;
- o) Quatrième Conférence ministérielle de l'OCE sur les transports et les communications;
- p) Deuxième Conférence de la CIG TRACECA pour le couloir de transport Europe-Caucase-Asie;
- q) Conférence Asie-Pacifique de l'OMT sur la technologie de l'information dans le tourisme;
- r) Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur le développement durable de l'écotourisme.

51. Le resserrement des liens entre la CESAP et d'autres organismes fonctionnant au niveau des pays, en particulier le PNUD, tant pour la formulation des programmes de travail que pour les activités de suivi, favorisera grandement les activités du secrétariat dans le cadre du Plan d'action de New Delhi et du Plan d'action pour le développement touristique viable.

II. QUESTIONS À EXAMINER

52. Le Comité est invité:

a) À faire des commentaires et des recommandations sur les différents sujets traités dans le présent document et à donner des indications au secrétariat en vue de rationaliser et mieux cibler le programme de travail 2002-2003;

b) À recommander des moyens pour mobiliser les ressources requises pour fournir une assistance technique et toute autre assistance jugée nécessaire, à la demande des pays membres, en accordant la priorité à ceux qui en ont le plus besoin;

c) À inviter les organismes fonctionnant au niveau des pays, en particulier le PNUD, et aussi bien pour la formulation des programmes de travail que pour les activités de suivi, à renforcer leur coopération et leur collaboration avec la CESAP.

- - - - -